

SOCHAUX PLUS

LE JOURNAL MUNICIPAL DE SOCHAUX

Numéro 47 - Printemps 2023



infos utiles

Passeports et cartes d'identité

Liste des Mairies à contacter pour l'établissement d'un passeport ou d'une carte d'identité :

- Montbéliard : 03 81 99 22 00
- Grand-Charmont : 03 81 32 02 47
- Étupes : 03 81 99 61 00
- Valentigney : 03 81 36 37 38
- Hérimoncourt : 03 81 36 30 00
- Audincourt : 03 81 36 37 38

La Mairie de Grand-Charmont, partenaire proche de la commune de Sochaux, réalise vos titres d'identité.

Vous devez au préalable :

1 - Remplir votre dossier sur le site <https://ants.gouv.fr/> et l'imprimer.

Une demande remplie au préalable sur Internet vous assure un délai de traitement et de délivrance de votre titre sécurisé.

2 - Prendre rendez-vous au 03 81 32 02 47

À cette occasion, la liste des pièces à fournir vous sera communiquée.

Accès aux déchetteries de PMA

Pour avoir accès aux déchetteries du Pays de Montbéliard, vous devez au préalable vous munir d'une carte d'accès obligatoire.

Si vous n'êtes pas en mesure de la présenter, vous pouvez demander la délivrance d'une nouvelle carte sur présentation d'un justificatif de moins de 3 mois. L'établissement d'une carte est un service gratuit. Toutefois, en cas de perte, de vol ou de destruction, le remplacement de votre carte d'accès vous sera facturé 5 €.

Renseignez-vous au 03 81 31 84 99 ou par mail à collectes-dechets@agglo-montbeliard.fr.

Le calendrier des collectes

- Les ordures ménagères sont ramassées tous les lundis en semaines impaires
- Les poubelles jaunes sont collectées tous les lundis en semaines paires.
- Réservation pour la collecte des encombrants sur la commune de Sochaux : www.agglo-montbeliard.fr

Numéros d'urgence

Samu : 15 / Police : 17 / Pompiers : 18

N° d'urgence européen qui concerne toutes les urgences :

112 (depuis mobiles et fixes)

Médecin de garde : 39 66

Pharmacie de garde : 3237

Hôpital Nord Franche-Comté : 03 84 98 20 20

Police municipale : 03 81 94 78 60 / 06 46 78 38 24

Permanence des élus 24h/24h - 7j/7j : 06 73 99 66 75

Astreinte technique : 06 30 50 04 51

Astreinte déneigement : 06 30 50 04 52

Numéros et adresses utiles

• Mairie de Sochaux

BP 73089 - 25603 Sochaux cedex

Tél. : 03 81 94 16 34 / Fax : 03 81 94 11 93

Courriel : contact-mairie@sochaux.fr

Site de la ville : www.sochaux.fr

Vous trouverez les services accueil, état civil, CCAS et jeunesse au rez-de-chaussée et au premier étage la direction générale, la direction technique, les services urbanisme, finances et ressources humaines.

• **CCAS** : 03 81 94 78 65 ou 03 81 94 78 47

• **Crèche** : 03 81 94 25 37

• **Bibliothèque** : 03 81 94 78 59

• **Allo service public** : 39 39

(0.12 € TTC/min à partir d'un poste fixe)

Vos démarches administratives - www.service-public.fr
(le portail de l'administration française)

• Maison France Service

4 rue de la Poste

25600 Sochaux

09 62 69 61 15

msapsochaux@outlook.fr

• Centre technique municipal

Rue d'Epinal - 25600 Sochaux - 03 81 94 27 48

• Le Portail de l'Information Jeunesse en Franche-Comté

Informations utiles aux jeunes dans tous les domaines : études, jobs, stages, logement, santé / social, sorties, sports et loisirs, citoyenneté. www.jeunes-fc.com

• **Centre Médico-Social d'Étupes** : 03 81 94 24 50

• **MJC - Centre Social** : 03 81 32 10 19

En cas de panne

Panne d'eau du Pays de Montbéliard : 03 81 90 25 25

Panne d'électricité : Enedis - 09 72 67 50 25

Urgence sécurité gaz : GRDF - 0800 47 33 33



Halte au bruit !

L'arrêté préfectoral du 19 avril 2005 portant sur la réglementation des bruits de voisinage dans le département du Doubs précise que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h30,
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Éditeur : Mairie de Sochaux

Directeur de la publication : Albert Matocq-Grabot

Rédacteur en chef : Sylviane Schuller

Rédaction et mise en page :

Samir Khennouf · Opaline Vedovi

Numéro 47

Impression : Schraag imprimerie

Dépôt légal : Avril 2023

Tirage : 2400 exemplaires

édito



Madame, Monsieur,

Le budget primitif 2023, adopté lors du dernier conseil municipal, témoigne de notre volonté de poursuivre avec détermination et prudence le développement et l'attractivité de la Ville afin d'assurer son devenir.

Comme les années précédentes, nous avons fait le choix de ne pas augmenter la pression fiscale sur les sochaliens. Nous avons également maintenu les subventions aux associations et coopératives scolaires. Parallèlement, afin de rester solidaire des citoyens les plus touchés par la crise, nous avons abondé la subvention en faveur du CCAS, à hauteur de 20 000 €uros. Ces soutiens financiers sont indispensables au bon fonctionnement de ces structures.

Malheureusement, le devenir fiscal de notre Ville, est toujours incertain. En effet, sur les 42 hectares que STELLANTIS vient de vendre à P.M.A., une trentaine est sur le territoire de la Commune. Or, une grande partie des bâtiments industriels implantés sur ce terrain (environ 150 000 m²) sera démolie. Seuls 60 000 m² seront reconstruits pour accueillir probablement du e-commerce. Les conséquences fiscales demeurent encore à ce jour inconnues.

Enfin, dans le domaine de l'immobilier et des friches industrielles, nous venons avec grand plaisir de trouver un compromis avec un organisme logeur pour le rachat de la friche Ferrand. Sur ces 42 ares, en plein centre-ville et à proximité du carrefour de l'Europe, une vingtaine de logements devrait voir le jour.

Sur le plan commercial, nous avons appris avec regrets et tristesse, la fermeture de l'Intermarché. Je me dois de préciser que jamais l'enseigne «*Les mousquetaires*» dont dépendait le magasin, n'a eu la délicatesse de m'appeler pour m'informer de la situation et de la fermeture possible. Au moment où je rédige cet édito, je ne sais toujours pas le devenir du site. Je souhaite vivement l'ouverture d'un autre magasin d'alimentation.

Sur le plan énergétique, la Ville a pris les mesures nécessaires pour gérer au mieux et dans l'intérêt de tous, le devenir de notre Ville.

En ce début du mois d'Avril, je suis très heureux de vous souhaiter un excellent printemps plein de soleil et de belles promesses estivales.

Avec toute mon amitié.

Albert MATOCQ-GRABOT, Maire de Sochaux
Conseiller départemental du Doubs
Conseiller délégué au développement économique de PMA

SOMMAIRE

2 • Infos utiles - **3 •** Édito - **4 •** Figures Locales - **5 •** Enfance & Jeunesse - **6 •** Vie municipale
10 • Dossier central : Budget primitif 2023 - **12 •** Focus travaux - **14 •** CCAS - **16 •** Sports & culture
18 • Développement durable - **19 •** Expression des groupes

Personnel communal



Emmanuel Capelli
Directeur de la crèche

Depuis le départ en retraite de Marie-France Bucher, Emmanuel Capelli assure la direction de la crèche « La Ronde des Lionceaux » depuis janvier 2023.

Après un parcours d'infirmier, il a été nommé directeur de la crèche d'Audincourt, poste qu'il a assuré durant 15 ans. Fort de 20 ans d'expérience dans le domaine de l'enfance, il vient poursuivre son parcours professionnel au sein de la crèche de Sochaux.

La municipalité lui souhaite la bienvenue !

Nicolas Milluy
Agent technique polyvalent

Nicolas Milluy a intégré les équipes techniques de la collectivité en tant qu'agent polyvalent bâtiment et propreté, le 1^{er} février 2023.

L'équipe municipale lui souhaite la bienvenue.



Richard Degoul,
hommage.

La municipalité a appris, avec tristesse, le récent décès de Richard Degoul, premier adjoint au maire. Habitant de Sochaux et père de deux enfants, il était investi dans les commissions environnementales et avait rejoint l'équipe municipale en 2014 puis avait été réélu en 2020 où il était devenu premier adjoint au maire chargé des travaux et du développement durable. Il laisse derrière lui le souvenir d'un homme volontaire et bienveillant au service de la population.





Thierry Mercier
Adjoint à l'enfance
et aux affaires scolaires

Classe externalisée Un dispositif d'inclusion

La Fondation PLURIEL et l'Éducation Nationale ont sollicité la Ville de Sochaux afin d'accueillir une classe externalisée (CLEX) d'enfants porteurs d'un trouble du spectre autistique au sein de l'école élémentaire des Chênes.



classe conformément à son Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) et enfin permettre chaque fois que possible l'accès aux services annexes à la scolarisation (restauration scolaire, etc.)

Lorsque les enfants sont à l'école élémentaire des Chênes, ils sont systématiquement accompagnés par au moins deux professionnels.

La CLEX reste sous la responsabilité pédagogique et administrative du directeur du DAMEPM en lien avec l'Inspectrice de l'Éducation Nationale en charge de l'adaptation scolaire et la scolarisation des élèves handicapés (IEN ASH).

La Fondation PLURIEL accompagne des enfants porteurs d'un Trouble du Spectre Autistique (TSA), admis sur décision d'une Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes handicapées (CDAPH), dans le cadre de ses services ou établissements médico-sociaux.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des politiques publiques qui visent à privilégier la scolarité

des élèves en situation de handicap dans des écoles de droit commun plutôt qu'au sein de dispositifs internes. **Les objectifs ?** Encourager la scolarisation collective d'enfants ayant des TSA dans un groupe scolaire élémentaire dans les dimensions citoyennes, scolaires et éducatives mais aussi de favoriser l'épanouissement et le développement personnel de chaque enfant inscrit dans cette

La Fondation Pluriel est un collectif engagé au service des personnes en situation de handicap, de dépendance ou de fragilité sociale.

Plus d'infos : fondationpluriel.org

Des animations thématiques pour la crèche

L'équipe de la crèche « La Ronde des Lionceaux » ne manque pas d'imagination pour créer des actions thématiques pour le plus grand bonheur des parents, mais surtout des enfants. Entre l'arbre de Noël dernier et la journée Halloween du mois d'octobre où tous les enfants ont joué le jeu en se déguisant pour la journée, les animations ont ravi petits et grands et ce grâce à des équipes de professionnels investis chaque jour pour la sécurité, le développement et le bonheur des enfants.



Rencontre Citoyenne des acteurs de la politique de la ville à Sochaux

120 personnes se sont réunies à la Ville de Sochaux le 17 novembre 2022 pour une action de cohésion sociale.



Le conseil régional de Bourgogne Franche-Comté a organisé cette quatrième rencontre citoyenne des acteurs de la politique de la ville, sur le thème de l'emploi et du développement économique afin de faire face aux difficultés sociales, économiques et urbaines de certains quartiers. Cette journée a pour but de

favoriser la rencontre des acteurs locaux autour d'enjeux partagés pour les quartiers, portés par les partenaires, les collectivités, les institutions, mais aussi les citoyens.

Cette rencontre marque la fin de la démarche de concertation engagée par la région au cours du

premier semestre dans le cadre de la redéfinition de sa politique en faveur des quartiers prioritaires.

Elle fut donc l'occasion de présenter à l'ensemble des participants les orientations de cette future politique régionale.

Durant ce moment de concertation, différentes thématiques ont été abordées afin d'améliorer le cadre de vie : le renforcement de l'implication citoyenne, l'attention accordée aux personnes âgées, la végétalisation, la pérennité de services de proximité et des commerces, la transition énergétique...

La journée s'est clôturée par une visite du quartier des Evoironnes qui poursuit sa mutation dans les années à venir, dans le cadre du projet de renouvellement urbain en cours.



Bourse au permis, le coup de pouce nécessaire

Vous avez entre 18 et 25 ans ? Vous résidez à Sochaux et vous cherchez un financement pour votre permis de conduire ?

Sochaux aide les jeunes à financer leur permis de conduire dans le cadre du dispositif Bourse au permis à hauteur de 500 €. La bourse est attribuée à des jeunes ayant besoin du permis de conduire pour la réalisation d'un projet (qu'il soit professionnel, associatif ou personnel) et s'engagent à réaliser 35h de bénévolat minimum au sein d'associations identifiées par la Ville ou l'un de ces services.

Plus d'infos : www.sochaux.fr/vivre-a-sochaux/action-sociale/aide-a-la-mobilite/

Rénovation énergétique des bâtiments

Le gouvernement a récemment mis en place un plan d'investissement en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Le point sur la situation à Sochaux



Une analyse nécessaire

La situation climatique pousse la collectivité à investir de plus en plus dans des rénovations afin de réaliser des économies d'énergie.

La ville de Sochaux a donc décidé de réaliser, cette année, des audits énergétiques sur différents bâtiments de la commune (*équipements sportifs,*

cit  administrative, MJC,  coles, etc.). Ces audits  nerg tiques visent   atteindre trois objectifs : une am lioration technique des b timents, une r duction des consommations de gaz et d' lectricit  et une am lioration des conditions de confort des b timents pour les usagers.

Une optimisation des co ts de fonctionnement

Dans le but d'obtenir des b timents exemplaires, tant dans leurs bilans  nerg tiques qu'en termes de confort, des solutions seront recherch es afin d'assurer une meilleure gestion de la consommation, via des am liorations techniques et une optimisation des co ts de fonctionnement.

Les audits  nerg tiques permettront ainsi   la collectivit  de cibler les investissements n cessaires et de financer les projets de r novation  nerg tique de b timents qui pourront concerner le changement de fen tres, de chaudi res, l'isolation, etc.

De nouveaux ralentisseurs rue des ch nes et rue de l' glantine



La r fection de la rue de l' glantine se poursuit avec l'installation de 2 ralentisseurs   proximit .

L'objectif ? S curiser l'entr e des  coles en diminuant la vitesse, par ailleurs, limit e   30 km/h.

Lancement des lumi res de No l 25 novembre 2022



Chaque ann e, la magie de No l se pose sur la ville gr ce aux illuminations qui  clairent les rues de la Ville. Le traditionnel lancement des lumi res de No l de Sochaux s'est tenu sur le parvis de l'h tel de Ville en pr sence des enfants du Petit-Bois venus chanter des chants de No l accompagn s de parents,  lus et sochaliens r unis pour partager ce moment de convivialit . Apr s le discours de M. Le Maire, l'ensemble des convives a partag  le verre de l'amiti  offert par la municipalit .



Dominique Martin
Adjoint aux festivités

vie municipale

Voeux du maire à la population

Sochaliens, agents et partenaires de la Ville de Sochaux ont été reçus à la MALS à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire à la population 2023.

C'est en présence de nombreux invités, officiels, présidents d'associations et sochaliens que M. Le Maire de Sochaux, Albert Matocq-Grabot a présenté ses vœux à la population de Sochaux entouré de son conseil municipal.

Une première cérémonie vivement attendue après deux années perturbées par la pandémie.

Après un hommage émouvant à Richard Degoul, premier adjoint au maire, suivi d'une minute de silence, la présentation d'une rétrospective des deux dernières années à été diffusée à travers un film sur la scène du théâtre de la MALS.

M. Le Maire s'est adressé à ses administrés et a présenté les projets pour 2023 : Lancement



de la dernière phase des travaux de rénovation urbaine, développement économique et commercial de la ville, sécurisation des voiries, futurs investissements, etc.

Ensuite, les échanges se sont poursuivis autour du traditionnel verre de l'amitié et le partage d'un buffet dans les salons de l'Hôtel de Ville.

Du changement dans l'équipe municipale

Suite au décès de M. Richard Degoul, 1^{er} adjoint, il a été convenu, au cours du dernier conseil municipal du 30 janvier 2023, de procéder à la suppression d'un poste d'adjoint et de fixer leur nombre à 7. Les élus ont ensuite procédé à une élection afin d'établir le nouvel ordre du tableau des adjoints.

Ils ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par M. Thierry Mercier. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, à savoir :

- 1^{er} adjoint (Adjoint à l'enfance et aux affaires sociales) : Thierry MERCIER
- 2^{ème} adjoint (Adjointe aux affaires sociales) : Maria HAC
- 3^{ème} adjoint (Adjoint aux finances) : Claude LIEBUNDGUNT
- 4^{ème} adjoint (Adjointe aux sports et à la culture) : Sol SCHULLER
- 5^{ème} adjoint (Adjoint aux festivités) : Dominique MARTIN
- 6^{ème} adjoint (Adjointe à l'urbanisme) : Dominique FATON
- 7^{ème} adjoint (Adjoint aux travaux et à l'environnement) : Patrick BONNET

Plus d'infos : www.sochaux.fr/ma-mairie/vie-municipale/conseil-municipal/

Médailleurs et retraités de la commune

Monsieur le Maire de Sochaux, Albert Matocq Grabot a honoré les agents partant à la retraite ainsi que les agents recevant des médailles d'honneur régionales, départementales et communales.



- Jean-Claude PECHIN,
- Jean-Luc PONCET,
- Jean-Yves THIEBAUD.

Les agents suivants ont reçu des médailles d'honneur régionales, départementales et communales :

Echelon or (35 ans) :

- Marie-France BUCHER
- Françoise KIEFFER
- Sylvie MOUHOT
- Christophe DELAGRANGE
- Jean-Claude HAGELI
- Hervé MORELLI
- Jean-Pierre SCHEELE

Echelon vermeil (30 ans) :

- Emmanuelle PERRENOT
- Luc GRESSOT

Echelon argent (20 ans) :

- Sabine BAISSON
- Emmanuelle HUMBERT
- Véronique MOUGEY
- Edwige PERCHET
- Karine SONTOT

Echelon argent (20 ans) - Elus :

- Albert MATOCQ-GRABOT, Maire

L'assemblée générale du personnel s'est tenue le mardi 17 janvier 2023 à Sochaux, dans les salons de l'Hôtel de Ville.

À cette occasion, une cérémonie de remise de médailles et des départs en retraite 2020, 2021 et 2022 a été menée par Monsieur le Maire de Sochaux, qui a honoré les agents partant à la retraite ainsi que les agents

recevant des médailles d'honneur régionales, départementales et communales.

Les récipiendaires récompensés pour les départs en retraites sont :

- Françoise GOEPP,
- Dominique LAURENCON,
- Sylvie MOUHOT,
- Michel GOEPP,
- Pascal HOFFSCHNEIDER,



Intermarché Cessation d'activité

Le magasin Intermarché de Sochaux a cessé son activité au 28 février 2023. Si la commune compte d'autres moyennes surfaces alimentaires, il n'en demeure pas moins que cet espace commercial stratégique et nécessaire ne saurait demeurer vide.

Aussi, bien qu'une Ville ne dispose pas de compétence en matière commerciale, la municipalité maintient le dialogue avec le groupe « Les mousquetaires » afin que des solutions de reprise adaptée apparaissent rapidement.

BUDGET PRIMITIF 2023

Le 04 avril 2023, le Conseil Municipal a été amené à se prononcer sur le Budget Prévisionnel 2023 de la Ville de Sochaux.

Entre poursuite des investissements dans les projets structurants et besoin de soutien aux associations et à la population, les arbitrages ont été nécessaires et placés sous le signe de la prudence.

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
7 703 726.62 €	8 503 726.62 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
5 475 291.46 €	5 475 291.46 €

TAXES FONCIÈRES ET D'HABITATION

TAXES	TAUX D'IMPOSITION
FONCIER BATI	38,46 %
FONCIER NON BATI	14,37 %
HABITATION	10,00 %

Pas d'augmentation des taux, mais les contribuables auront tout de même à payer plus cher. L'État a décidé de revaloriser les valeurs locatives cadastrales 2023, ce qui entraînera une augmentation des taxes foncières sur les propriétés

bâties d'environ 7%. Par ailleurs, il est à nouveau demandé aux collectivités de délibérer sur le taux de la taxe d'habitation. Celui-ci était figé de 2020 à 2022 et est de nouveau voté à compter de 2023. Pour information, cette taxe ne concerne désormais que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et les logements vacants depuis plus de deux ans.

La Municipalité, soucieuse de ne pas augmenter la pression fiscale en plus de la revalorisation des valeurs locatives décidée par l'État, a décidé de ne pas majorer la taxe d'habitation et de maintenir les taux en matière de fiscalité locale.

Pour information

La Ville de Sochaux reste toujours dans l'attente des notifications fiscales concernant l'impact des démolitions intervenues dans le cadre du projet PSA 2022.

Les élus ont donc souhaité présenter, cette année, le budget de fonctionnement en suréquilibre de 800 000 € (c'est-à-dire le fait de réserver de l'argent non mobilisé pour permettre une perte de recettes sans compromettre les projets d'investissement déjà programmés).

LE CHIFFRE CLÉ

■ **3 523 000 €**

C'est le montant des travaux de la Phase 2 du renouvellement urbain. L'ensemble du programme de renouvellement urbain aura coûté 5 505 000€ TTC, subventionnés à 65% par les partenaires tels que l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (1 360 723.60€), la Région Bourgogne Franche-Comté (1 651 500€) et le Pays de Montbéliard (395 431€).

LES AXES FORTS DU BUDGET 2023

1

AUGMENTATION DE LA SUBVENTION AU CCAS ET MAINTIEN DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Depuis le début de la crise sanitaire, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a connu une augmentation significative des demandes d'aides et des besoins d'accompagnements dans le cadre du Programme de Réussite Éducative (PRE) (jusqu'à 50 enfants suivis).

C'est pourquoi la Municipalité a voté une augmentation de la subvention au CCAS de 20 000 € inscrite au budget 2023, afin de consolider les prestations et les services existants. « Cette hausse de subvention pourra faire l'objet d'abondement en fonction du contexte social », souligne Monsieur le Maire, « car la Ville est consciente que dans le contexte d'inflation, notamment concernant le coût de l'énergie, les difficultés de nos concitoyens sont importantes. »

Toujours dans un contexte financier contraint, la Municipalité a par ailleurs acté le maintien des subventions aux associations, en fonction de leur demande et de leur trésorerie disponible.

3

MAINTENIR NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION

La Ville de Sochaux n'a jamais cessé de s'investir auprès de l'enfance et de la jeunesse.

Le budget 2023 vise au maintien de la subvention pour les fournitures scolaires achetées par les écoles, mais également de la subvention pour les coopératives scolaires et au financement d'une partie des séjours pour les élèves Sochaliens du collège Jouffroy D'Abbans et d'une partie pour un voyage scolaire de l'école Simone Veil (à hauteur de 7 700 €).

La subvention accordée à la MJC-Centre Social permet notamment de maintenir le Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité (CLAS) qui propose aux enfants un apport méthodologique, mais aussi une ouverture culturelle nécessaire à leur réussite scolaire.

2

2^{ÈME} PHASE DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT URBAIN VERS UN QUARTIER PLUS VERT

« Contrairement à d'autres collectivités, les factures d'énergie seront relativement contenues en 2023 et 2024, grâce aux groupements d'achat contractés avec le SYDED et aux investissements réalisés en matière de transition énergétique »

Claude LIEBUNDGUTH, Adjoint aux finances

Le budget 2023 a été l'occasion d'échanger sur la finalisation du premier cycle d'investissement des trois premières années du mandat 2020-2026.

Cela permet ainsi à la collectivité de maintenir un certain niveau d'investissement pour 2023, qui doit ainsi voir se concrétiser les projets importants engagés depuis 2021, à savoir la fin des travaux d'aménagement des espaces publics du quartier Gravier-Evoironnes dans le cadre du renouvellement urbain.

D'autres investissements sont également prévus à la fois pour entretenir et améliorer les performances des bâtiments communaux : réfection de toitures, audits énergétiques, aménagements et rénovation de bâtiments...

ZAC de La savoureuse Un projet ambitieux

La construction d'une résidence de 118 logements pour séniors est programmée à l'automne 2023 sur un terrain de 10 000 m².



La résidence sécurisée au concept très moderne s'élèvera sur trois étages sur un terrain de 10 000 m² bordant la rue d'Épinal, sur le terrain de l'ancienne fonderie Peugeot. Chacun des logements sera doté d'une salle de bains et d'une cuisine équipée, d'un balcon ou d'une terrasse. Au rez-de-chaussée, les locataires trouveront un restaurant (plus de 100 couverts) et un bar, ouverts également à la clientèle extérieure.

118 logements neufs

La Savoureuse, c'est le nom de la résidence qui sortira de terre rue d'Épinal. Un projet ambitieux de résidence à destination des séniors, très bien équipée, avec une piscine couverte de 106 m², coiffeur, esthéticienne, kinésithérapeute, salle de gym, tout pour favoriser le bien-être.

Il ne s'agit pas d'un Ehpad, pas davantage d'une résidence senior classique. Le projet s'adresse exclusivement à des retraités valides et ne propose aucune assistance médicale.

Les travaux seront lancés dès l'automne prochain et la livraison est prévue au plus tard au début de l'année 2025.

Cette résidence se veut être un véritable lieu de vie ouvert sur le monde, proche des commerces, proposant des services et une cinquantaine d'activités mensuelles. De quoi satisfaire une demande de plus en plus croissante sur le territoire de l'agglomération.

Sobriété énergétique, les engagements à Sochaux

Une utilisation de l'énergie au plus juste

- Limitation des illuminations de Noël sur une période et des horaires réduits
- Abaissement des températures de confort d'un degré dans tous les bâtiments communaux
- Abaissement des puissances d'éclairage public de 50% de 23h à 5h dans les secteurs rénovés

Investir durablement

- Réalisation de 5 audits énergétiques (Cité administrative, MJC, vestiaire foot, Petit Bois, restauration scolaire)
- Poursuite de la rénovation de l'éclairage public en LED - Phase 2 du Nouveau Plan de Rénovation Urbaine
- Rénovation de l'éclairage intérieur des bâtiments communaux - Relamping

Limiter la hausse des coûts de l'énergie

- Adhésion au Groupement d'achat de l'énergie en partenariat avec le SYDED (électricité - Gaz) pour bénéficier de meilleurs tarifs
- Renouvellement de l'adhésion au groupement d'achat pour la période 2025-2027 afin d'anticiper l'achat de gaz.



Dominique Faton
Adjointe à l'urbanisme

Focus travaux

Le cimetière

Un espace public à repenser

La collectivité procède actuellement au recensement des concessions échues ou en état d'abandon et le constat est sans appel : une procédure de reprise de concessions s'impose.



Au cœur des préoccupations

Suite à un premier état des lieux au cours de l'été 2022, la période de la Toussaint a été l'occasion d'avertir les familles des défunts dont les concessions étaient arrivées à échéance. Il en a été de même avec les concessions en état d'abandon : 350 pancartes informatives, invitant les familles à se manifester en mairie afin de prolonger ou rétrocéder leur concession, ont ainsi été déposées sur les tombes concernées. Seul une cinquantaine de titulaires ou d'ayant-droits ont à ce jour effectué cette démarche.

Un peu d'histoire

Le cimetière de Sochaux est divisé en 5 cimetières. Chacun est le reflet d'une époque et de l'évolution de la réglementation funéraire :

- Le cimetière n°1 est le plus ancien.
- Le cimetière n°2 compte des concessions centenaires qui ont été fondées entre 1929 et 1959.

- Dans le cimetière n°3 sont localisées des concessions cinquantenaires créées dans les années 1960, 1970 et 1980.
- Le cimetière n°4 est le plus récent.
- Le cimetière n°5 correspond à l'espace des columbariums

On trouve aussi au cimetière de Sochaux, un Jardin du Souvenir, c'est-à-dire un espace destiné à la dispersion des cendres.

C'est en raison de l'urgence de trouver de la place dans un cimetière arrivé à saturation, que la Municipalité a engagé cette réflexion afin d'effectuer des reprises de concessions. Parallèlement, des travaux d'entretien et d'aménagement du cimetière ont été lancés. (Réfection du mur d'enceinte).

Comment obtenir une concession funéraire ?

La législation prévoit quatre situations pour pouvoir avoir le droit d'être inhumé dans une commune :

- Être décédé dans la commune, quel que soit le domicile de la personne,
- Être domicilié dans la commune,
- Être inscrit sur les listes électorales de la commune si on habite à l'étranger,
- Y avoir d'une concession familiale.

Aujourd'hui, à Sochaux, les contrats de concessions proposés aux familles sont soit des contrats de 30 ans, soit des contrats de 15 ans, conformément aux recommandations funéraires actuelles.

	Concession pleine terre	Concession columbarium	Concession cavurne
15 ans	49,50 € le m ²	297 €	308 €
30 ans	49,50 € le m ²	495 €	335,50 €

Le prix d'une concession varie selon le type, mais aussi la durée et selon la surface de l'emplacement pour les concessions de pleine terre qui s'élèvent en règle générale à 2,40 m².



Maria HAC
Adjointe aux
affaires sociales

ccas

CCAS de Sochaux

A la recherche de bénévoles

La solidarité vous tient à cœur et vous voulez aider vos concitoyens ? Découvrez ici ce que vous pouvez faire et portez vous volontaire auprès du Centre Communal d'Action Sociale de Sochaux !



Au regard de la politique sociale impulsée par la ville de Sochaux, et son CCAS, et face à l'isolement des personnes fragiles, des séniors, le Président et la Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale de la commune souhaitent agir et densifier le réseau de solidarité. Des actions telles que des visites amicales auprès de personnes isolées pour

des moments de convivialité, discuter, lire, faire des jeux de société, etc. constituent le fil conducteur de ce réseau.

Aujourd'hui, chacun peut agir à son niveau. Nous avons besoin, chers citoyens et citoyennes de Sochaux de votre aide et de votre temps. Devenez bénévole !

| Intéressé·e ?



Centre Communal d'Action Sociale
Ville de Sochaux

Vous souhaitez vous porter volontaire pour faire du bénévolat social avec le CCAS de Sochaux ?

Par courrier à CCAS de Sochaux - 4 rue de l'Hôtel de Ville 25600 Sochaux

Par mail à social@sochaux.fr ou social2@sochaux.fr

A l'écoute des souffrances psychologiques

Dans le cadre du Programme de Réussite Éducative et dans un contexte post-Covid qui a aggravé les souffrances psychologiques, le CCAS de la Ville de Sochaux a mis en place un Point Écoute depuis 2021. Les permanences sont assurées par Vesna STOJANOVIC, psychologue clinicienne. Le Point Écoute de Sochaux est disponible pour les familles accompagnées du dispositif PRE souhaitant une écoute professionnelle. C'est un espace d'échange qui vous accueille individuellement et sur rendez-vous tous les mercredis après-midi.

Contact : Rafika ESSAHLAOUI · Coordinatrice PRE
coordinatrice.pre@sochaux.fr
Tel : 06 46 78 35 82



Le CCAS offre des bons d'achat aux anciens

À Sochaux, pour Noël, les séniors ont reçu un bon d'achat de la part du CCAS remis par les élus de la commune.



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Sochaux se montre attentif avec les seniors durant la période de Noël.

En effet, il a offert des bons d'achat à ses bénéficiaires âgés de 65 et plus, afin

de leur permettre de faire des courses ou acheter des cadeaux pour les fêtes. L'initiative du CCAS est toujours très bien accueillie par les bénéficiaires, qui ne manquent pas d'exprimer leur gratitude.

Comment bénéficier du bon de fin d'année ?

- Être résident de Sochaux
- Avoir plus de 65 ans
- S'inscrire auprès du service du CCAS de la Mairie
- Vous munir de votre pièce d'identité.

La distribution est faite par les élus de la ville courant du mois de décembre.

Un courrier est adressé aux bénéficiaires du bon en indiquant les dates de distribution en Mairie.

Le bon de fin d'année est à utiliser chez les commerçants de la ville participant à l'opération. En cas de difficultés pour se déplacer, le bon peut être retiré par un tiers muni de sa propre pièce d'identité, ainsi que de votre pièce d'identité et du courrier d'attribution de bons.



Des dons pour les victimes de Turquie et de Syrie

Le récent tremblement de terre a fait plus de 45 000 victimes et des dégâts matériels considérables en Turquie et en Syrie. C'est pourquoi le CCAS a agi exceptionnellement pour soutenir les populations touchées.

Il a donc été voté une aide exceptionnelle de 2 000 € en faveur des populations turques et syriennes.

Pour faire un don :

www.fondationdefrance.org/fr/cat-urgences/seismes-turquie-syrie



Sylviane Schuller
Adjointe aux sports
et à la culture

Office Municipal des Sports

Les sportifs à l'honneur

La cérémonie de remise des récompenses aux membres des clubs sportifs de Sochaux, organisée par l'Office municipal des sports, a permis de mettre à l'honneur des bénévoles et des sportifs amateurs.



Le 22 novembre dernier, au théâtre de la MALS, s'est tenue la traditionnelle remise des récompenses aux membres des clubs sportifs de Sochaux.

La cérémonie, organisée par l'Office municipal des sports, sous la présidence de Jean-Pierre Albert, avait comme invité d'honneur, cette année, Daniel Meyer, créateur du semi-marathon du Lion, se déroulant depuis 1983.

Au cours de la cérémonie, M. Le Maire a souligné dans son discours le rôle d'intégrateur social qu'est le sport marquant encore une fois l'ADN sportif de la ville.

La manifestation qui s'est tenue en présence de plus de 70 personnes et d'élus municipaux, a honoré le rôle des bénévoles entraîneurs, dont beaucoup de jeunes qui s'engagent dans les associations sportives pour transmettre la passion du sport.

LES RÉCIPENDAIRES

Médaille d'or Jeunesse et sports 2022 :

Claude Hosatte de l'EVSB (volley).

Bénévoles récompensés par OMS :

Cadre dirigeant : Henri Carillon ; **Entraîneur de l'aïkido :** M. Sedratti (sport études-Foot l'US Sochaux); **Gym volontaire :** Michèle Tallarand, M.Thérèse Drof; **Natation :** Fatima Niati, Alexis Di Natale, Gilles Goetschy; **US Football :** Jean Pierre Stoovert, Aktas Adrin, Nec Mettin Boj ; **Sport étude :** Akim Ozano, Romain Jimenez, Sultan Karlankos; **Tennis :** Kemllim Poteck, François Debrach, Sandrine Kaufmann ; **Thai Boxing :** Jean Luc Closse.

Médaillés compétiteurs :

Pétanque : Richard, Gérard et Georges Picard (champions départementaux séniors) ; **Avant Garde :** Camille Silarbi, Manon Maréchal, Maétis Maréchal, Cynthia Caissé, Méloé Rotunno, Clara Garouo (six jeunes filles aussi animatrices pour enfants) ; **Volley :** Maryline Paula, Receveur Mael, Sovant Caolan, Sivric Noam, Humblot Charline, Pierrot Charles, Bapts Loumen, Balizet Chloé, Sommer Lou, PinotGarin Anahi, Cucheroussat Louana (tous joueurs mineurs).

PROCHAINEMENT À LA MALS

12

L'arnaqueuse
12 mai 2023

20

Olivier De Benoist
20 oct. 2023

22

Pour le meilleur
et pour le pire
22 sept. 2023

3

Charlie Winston
3 nov. 2023

14

Asaf Avidan
14 oct. 2023

2

Mon voisin nu
2 déc. 2023

L'Avant Garde Sochaux Gymnastique

Direction les championnats de France

L'Avant Garde s'est produite à la halle des sports dans l'optique d'amener ses gymnastes à se qualifier pour les championnats de France.



des rencontres régionales et nationales, visant le championnat de France.

Palmarès

1^{ère} place pour Manon en Fédérale (18 ans), championne départementale dans sa catégorie.

7^{ème} place pour Méloé en Fédérale (15 ans)

10^{ème} place pour Ambrine en Fédérale (12 ans)

6^{ème} place pour Kamillia en Régionale (8 ans)

13^{ème} place Yasmine en Régionale (9 ans)

17^{ème} place pour Léna en Régionale (9 ans)

5^{ème} place pour Clara en Nationale (16 ans)

L'ensemble des gymnastes venues de tout le département du Doubs se sont produites le 24 février dernier à la halle des sports de Sochaux encadré par la Fédération Française de Gymnastique. Le club de L'Avant Garde Sochaux Gymnastique a organisé une compétition départementale Fédérale A « Poussine Performance et Nationale ».

Les 106 compétitrices étaient âgées de 7 à 21 ans. Les parents, supporters et entraîneurs sont venus encourager les gymnastes, ce qui a réuni plus de 300 personnes. Les participantes ont dû affronter quatre ateliers évalués chacun par quatre juges : barres asymétriques, figure au sol et poutre.

Cette journée était l'occasion d'être sélectionnées pour

À venir cette année

27 MAI 2023

CONCERT DE PRINTEMPS
DE L'HARMONIE DE SOCHAUX



2 JUILLET 2023

GRANDE
BRADERIE
DE SOCHAUX



26,27 AOÛT 2023

SALON DES ARTS



17 SEPTEMBRE 2023

EXPOSITION PHOTO
MAISON DU PRINCE



28, 29 OCTOBRE 2023

SALON DES POTIERS





Patrick Bonnet
Adjoint aux travaux
et à l'environnement

développement durable

Des initiatives plus vertes et durables

Sochaux conserve ses 3 fleurs

La ville de Sochaux s'est vu confirmer sa 3e fleur du label Villes et Villages fleuris de Bourgogne-Franche-Comté. Ce label récompense l'engagement de la collectivité en faveur de l'amélioration de la qualité de vie à travers son fleurissement global et son engagement en faveur du développement durable. Si la Ville maintient sa labellisation Trois Fleurs, c'est aussi en raison du travail des agents techniques qui valorisent les espaces et s'investissent au quotidien dans l'entretien de la commune.



Un éclairage public moins gourmand

La pollution lumineuse et la consommation énergétique sont des sujets de préoccupation majeurs. La ville s'engage donc dans des actions de transition écologique et énergétique. Le relamping s'inscrit dans une démarche écoresponsable puisqu'il s'agit du renouvellement du système d'éclairage public de la commune. Un passage à des dispositifs moins énergivores tels que les ampoules LED est déjà mis en place dans le cadre du plan de rénovation urbaine. Cette action est également mise en place dans les écoles et les bâtiments municipaux.

NOUVELLE GESTION DES DÉCHETS POUR LES PARTICULIERS

Poubelle jaune et calendriers de collecte, la collecte des déchets évolue et son organisation aussi.

Le jour de collecte restera désormais le même alternant une semaine sur deux la collecte du bac jaune et la collecte du bac d'ordures ménagères.



BAC GRIS
Ordures ménagères

LUNDI SEMAINES IMPAIRES

12 collectes par an seront comprises dans la part fixe de la REOMI

Les levées supplémentaires de votre bac seront facturées en supplément



BAC JAUNE
Déchets recyclables

LUNDI SEMAINES PAIRES

Le coût de la collecte des déchets recyclables est compris dans la part fixe de la REOMI.

Le nombre de levées du bac jaune ne sera donc pas comptabilisé pour la facturation
Vous pouvez le déposer autant de fois que possible

Majorité

Le Budget Primitif 2023 a été adopté le 4 avril dernier par le Conseil Municipal. Il reflète notamment l'engagement affirmé de la municipalité envers ses administrés : maintien des subventions aux écoles, aux associations, augmentation de la subvention du CCAS pour une prise en compte accrue des besoins sociaux, lancement de la dernière phase de travaux de rénovation urbaine... Il prend également en compte les incertitudes budgétaires, les exigences climatiques, les impératifs de réduction énergétique. La maîtrise des dépenses imposée aux élus et aux services est la clef de cet équilibre financier.

Opposition

« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » sauf à Sochaux. Fermetures de commerces Intermarché, Cœur Paysan. Fermeture progressive et disparition, en silence, du centre de loisirs « le Petit Bois ». Plus de 100 000 euros d'investissement travaux pour un commerce rue de Belfort, privatisation de la cuisine de la restauration scolaire, de l'entretien de la Halle des sports. Nous arrivons au bout des 5 lignes autorisées...

sochauxlerenouveau@gmail.com

« Sochaux, le renouveau »

Jacqueline CONTIN- Jacques BRANDT-Pascaline PICARD-Olivier NUTA-Rose CICCONE

16 juillet 1943 | 16 juillet 2023

16 juillet 2023

— — —

Commémoration 80^{ème} anniversaire du bombardement de Sochaux



Amicale
des Anciens
du Maquis d'Ecot




Sochaux
Plus qu'une ville